



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 31 octobre 2007 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, mesdames les conseillères Denise Laferrière et Jocelyne Houle et monsieur le conseiller Richard Côté formant quorum du comité.

Sont également présents M<sup>c</sup> Marie-Hélène Lajoie, directrice générale par intérim, M<sup>c</sup> Suzanne Ouellet, greffier et M<sup>c</sup> Richard D'Auray, greffier adjoint.

Est absent monsieur le conseiller Joseph De Sylva.

CE-2007-1517

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 10 ET 17 OCTOBRE 2007**

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 10 et 17 octobre 2007 a été remise aux membres du comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adopte les procès-verbaux tels que soumis.

Adoptée

CE-2007-1518

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 40 – 40 423,04 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 42 – 457 452,53 \$ - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 41 – 6 574,70 \$ ET LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 39 – 207 889,35 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 40, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 42, la liste des réquisitions numéro 41 et la liste des embauches numéro 39 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 40	Pièces de comptes à payer	40 423,04 \$	15 au 19 octobre 2007
Liste PD numéro 42	Pièces de comptes à payer	457 452,53 \$	15 au 19 octobre 2007
Liste des réquisitions numéro 41	Pièces de comptes à payer	6 574,70 \$	15 au 19 octobre 2007
Liste des embauches numéro 39	Embauche de personnel temporaire	207 889,35 \$	8 au 12 octobre 2007

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

**CE-2007-1519**     **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-39 – 521 334,50 \$ - PÉRIODE DU 11 AU 17 OCTOBRE 2007**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-39 d'un montant total de 521 334,50 \$ pour la période du 11 au 17 octobre 2007.

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

**CE-2007-1520**     **SOUSSION 2007 SI 257 - ACCEPTATION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES ET ACCEPTATION DU COMITÉ DE SÉLECTION - SERVICES PROFESSIONNELS - INVENTAIRE ET CLASSIFICATION DU PATRIMOINE BÂTI**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte les documents d'appel d'offres pour le mandat de services professionnels pour un spécialiste ou une firme spécialisée en patrimoine bâti afin d'élaborer un inventaire et un classement des bâtiments patrimoniaux, comprenant les cahiers suivants : avis aux soumissionnaires incluant la grille d'évaluation et de pondération des soumissions, services, soumission, clauses administratives, offre de services et offre de prix.

**QUE** ce comité nomme les membres du comité de sélection des soumissions suivants :

- Jacques Briand, chef de division de l'animation culturelle, Services des arts, de la culture et des lettres
- Julie Savard, agente culturelle en patrimoine, Service des arts, de la culture et des lettres
- Réjean Martineau chef de division urbanisme ou en substitut, Louis Chabot, coordonnateur de l'aménagement, Module de l'urbanisme et du développement durable
- Viviane Perreault, agente culturelle, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec
- Un représentant de la Division de l'approvisionnement du Service des finances, à titre de secrétaire du comité et observateur

De plus, ce comité autorise la Division de l'approvisionnement du Service des finances à lancer un appel d'offres sur invitation à des firmes situées sur le territoire du Québec.

Adoptée

**CE-2007-1521**     **SOUSSION 2007 SP 263 - IMPRIMERIE ST-JOSEPH - IMPRESSION DE LA PROGRAMMATION CULTURE ET LOISIRS 2008 - MODULE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS – 204 425,07 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge le contrat à la firme Imprimerie St-Joseph, 1165, rue Kenaston, Ottawa, Ontario, K1G 6S1 pour l'impression de la programmation culture et loisirs pour l'ensemble des secteurs de la Ville de Gatineau, soit les publications hiver 2007-2008, printemps-été et automne 2008 pour un montant approximatif de 204 425,07 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 3 octobre 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le trésorier est autorisé à prévoir les fonds nécessaires au budget de l'année 2008 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
70020-344	62 873,40 \$	Programmes culture et loisirs - Impression - Diffusion
04-13493	3 573,54 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 420,48 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

CE-2007-1522

**SOUMISSION 2007 SP 186 - PLANO CONSTRUCTION INC. - REMPLACEMENT DU DÉPOUSSIÉREUR À L'ATELIER DE MENUISERIE DU 100, RUE D'EDMONTON - SERVICE DES PROJETS IMMOBILIERS – 138 164,38 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge le contrat à la firme Plano Construction inc., 99, rue Crémazie, Gatineau, Québec, J8Y 3P1 pour les travaux de remplacement du dépoussiéreur à l'atelier de menuiserie du 100, rue d'Edmonton pour un montant total de 138 164,38 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 30 août 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-70008-004	40 889,38 \$	Travaux correctifs 2007 - Dépoussiéreur - 100, rue d'Edmonton
11-70011-001	90 000,00 \$	Ventilation - 100, rue d'Edmonton - Travaux
04-13493	7 275,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

CE-2007-1523

**SOUMISSION 2007 SP 217 - PLANI-CITÉ - SERVICES PROFESSIONNELS - AMÉNAGEMENT DE LA SURFACE SYNTHÉTIQUE MULTISPORTS ET AGRANDISSEMENT DU PAVILLON - COMPLEXE SPORTIF MONT-BLEU - SERVICE D'INGÉNIERIE – 167 324,18 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge le contrat à la firme Plani-Cité, 1060, rue University, bureau 400, Montréal, Québec, H3B 4V3 pour la prestation de services professionnels en aménagement, pour la préparation d'un avant-projet, des concepts, des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux pour le projet d'aménagement de la surface synthétique multisports et de l'agrandissement du pavillon au Complexe sportif Mont-Bleu pour un montant de 167 324,18 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 27 septembre 2007, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2006-919.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-70044-002	158 513,78 \$	Construction d'une surface sportive synthétique - Honoraires professionnels
04-13493	8 810,40 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

CE-2007-1524

**SOUSSION 2007 SI 238 - REJET DE LA SOUSSION RECUE - AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE PUBLIQUE - 519, AVENUE DE BUCKINGHAM - MODULE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Division de l'approvisionnement a lancé, le 27 août 2007, un appel d'offres sur invitation pour l'obtention de soumissions pour les services professionnels d'un consultant pour l'élaboration d'un concept d'aménagement destiné à réaliser une place publique au 519, avenue de Buckingham et qu'une seule soumission a été reçue avant la date et l'heure limite de dépôt de soumissions;

**CONSIDÉRANT QU'**après une analyse administrative par la Division de l'approvisionnement, la seule offre conjointe reçue est non conforme;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 60 du règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, tel qu'amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujéti à la procédure d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par le comité exécutif, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appel d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

**QUE** ce comité rejette la seule soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres 2007 SI 238.

De plus, ce comité autorise la Division de l'approvisionnement à lancer un nouvel appel d'offres public.

Adoptée

CE-2007-1525

**SOUSSION 2007 SI 258 - LES CONSEILLERS NOVA ENVIROCOM INC. - ACHAT DE BACS DE RÉCUPÉRATION - MODULE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT – 33 615,25 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Les Conseillers Nova Envirocom inc., 140, rue Léger, Sherbrooke, Québec, J1L 1L9 pour l'achat de 5 000 bacs de récupération de capacité de 64 litres, au montant total de 33 615,25 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 3 octobre 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
45520-645	31 845,25 \$	Collecte sélective - Fournitures spécialisées
04-13493	1 770,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

CE-2007-1526

**SOUSSION 2007 SP 249 - CONSTRUCTION LAFARGE QUÉBEC LTÉE - CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR SUR LE CHEMIN D'AYLMER - SERVICE D'INGÉNIERIE - 396 320,38 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Construction Lafarge Québec Itée, 636, chemin Klock, C. P. 40, Gatineau, Québec, J9J 3G9 pour les travaux de construction d'un trottoir sur le chemin d'Aylmer, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission pour un total approximatif de 396 320,38 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 3 octobre 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30386-006	75 452,26 \$	Prolongement du réseau routier et autres - Trottoirs - Chemin d'Aylmer
06-30332-005	300 000,00 \$	Réaménagement routier - Trottoirs - Chemin d'Aylmer
04-13493	20 868,12 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

CE-2007-1527

**SOUSSION 2007 SI 272 - CONSTRUCTION D.J.L. INC. - PAVAGE COUCHE DE BASE - CITÉ-JARDIN CENTRE-VILLE, TOUR V - SERVICE D'INGÉNIERIE - 34 975,81 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Construction D.J.L. inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7 pour les travaux de pavage couche de base pour le projet Cité-Jardin Centre-ville, Tour V, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission pour un montant total approximatif de 34 975,81 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 15 octobre 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30399-001	33 134,17 \$	Pavage - Rue de la Tour - Projet Cité-Jardin - Couche de base
04-13493	1 841,64 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30399-006	15 134,17 \$		Pavage - Rue de la Tour - Projet Cité-Jardin - Contingences
06-30399-001		15 134,17 \$	Pavage - Rue de la Tour - Projet Cité-Jardin - Couche de base

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

CE-2007-1528

**SOUSSION 2007 SP 173 - CONSTRUCTION NOVEX - 9071-9048 QUÉBEC INC. -  
CONSTRUCTION DES SERVICES MUNICIPAUX - RUE KATIMAVIK - SERVICE  
D'INGÉNIERIE – 233 443,67 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES -  
ALAIN RIEL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Construction Novex – 9071-9048 Québec inc., 685, rue Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4 pour les travaux de construction des services municipaux de la rue Katimavik ainsi que le pavage couche d'usure de la voie sud sur le boulevard du Plateau, entre les rues Vanier et Katimavik, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission pour un montant total approximatif de 233 443,67 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 16 octobre 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30379-006	17 595,85 \$	Services municipaux - Rue Katimavik – Cul-de-sac
06-30379-004	14 384,34 \$	Services municipaux - Rue Katimavik - Béton
06-30379-002	97 273,74 \$	Services municipaux - Rue Katimavik - Chaussé et couche de base
06-30379-001	49 117,25 \$	Services municipaux - Rue Katimavik - Égout sanitaire
06-20057-001	42 780,59 \$	Travaux fondation rue - Drainage pour école CSWQ - Fondation rue et revêtement asphaltique
04-13493	12 291,90 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30379-004	22 813,10 \$		Services minicipaux - Rue Katimavik - Béton
06-20057-007	42 628,86 \$		Travaux fondation rue - Drainage pour école CSWQ - Amendement 1-2004
06-30379-006		13 095,85 \$	Services municipaux - Rue Katimavik - Cul-de-sac
06-30379-001		9 717,25 \$	Services municipaux - Rue Katimavik - Égout sanitaire
06-20057-001		42 628,86 \$	Travaux fondation rue - Drainage pour école CSWQ - Fondation rue et revêtement asphaltique

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

CE-2007-1529

**SOUMISSION 2007 SI 261 - IPL INC. - ACHAT DE BACS ROULANTS - MODULE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT – 37 432,58 \$****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme IPL inc., 140, rue Commerciale, Saint-Damien, Québec, G0R 2Y0 pour l'achat de 500 bacs roulants d'une capacité de 360 litres au montant total de 37 432,58 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 4 octobre 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30144-001	35 461,58 \$	Achat de bacs roulants – Bancs roulants
04-13493	1 971,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

CE-2007-1530

**DÉSIGNATION DE NOMS DE RUES - OUVERTURE DE NOUVELLES RUES, PROLONGEMENT DE RUES EXISTANTES ET SURLARGEUR DE RUES EXISTANTES - SECTEUR DE GATINEAU**

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs projets de développement ont été approuvés dans les derniers mois dans le secteur de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la réalisation de ces projets implique l'ouverture de nouvelles rues ou le prolongement de rues existantes et, par conséquent, la désignation de noms officiels pour ces rues et que les noms proposés sont conformes aux thématiques retenues pour chacun des projets visés;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité de toponymie de la Ville de Gatineau a analysé les noms suggérés pour la nomination de nouvelles rues et en recommande l'approbation :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve les désignations de noms de rues proposées pour le secteur de Gatineau, telles que décrites ci-après :

<b>1. Nomination de nouvelles rues</b>		
<b>Numéro de lot</b>	<b>Cadastre</b>	<b>Nom de rue</b>
<b>Projet les « Les Hauteurs »</b> 3 684 932	Cadastre du Québec	Impasse Paul-Bourget
<b>Projet de « L'Équinoxe »</b> 3 706 934	Cadastre du Québec	Impasse du Saros
<b>Projet « Les Grands-Ravins »</b> 3 274 065 et 3 684 910	Cadastre du Québec	Impasse du Grenache
<b>Projet « Domaine Chambord »</b> 3 985 003 et 3 986 510 3 985 004 et 3 986 511 3 985 005 et 3 985 006	Cadastre du Québec Cadastre du Québec Cadastre du Québec	Rue de Saint-Prime Rue de Sainte-Monique Rue de Roberval

<b>2. Prolongement des rues existantes</b>		
<b>Numéro de lot</b>	<b>Cadastre</b>	<b>Nom de rue</b>
<b>Projet « Les Faubourg de la Blanche »</b> 4 015 099 4 015 100 4 015 101 4 015 102	Cadastre du Québec Cadastre du Québec Cadastre du Québec Cadastre du Québec	Rue de la Frégate Rue de la Barque Rue du Drakkar Rue de la Galéasse
<b>Projet « Tecumseh »</b> 3 711 187 3 711 188 3 711 189 3 711 256 3 745 809	Cadastre du Québec Cadastre du Québec Cadastre du Québec Cadastre du Québec Cadastre du Québec	Boulevard de la Cité Chemin de la Savane Boulevard de la Cité Rue de Melbourne Rue de Fontenelle
<b>Projet de « L'Escarpement de Limbour »</b> 3 993 621 et 3 993 622	Cadastre du Québec	Rue de Port-Daniel
<b>Projet de « L'Érablière »</b> 3 649 180, 3 649 190 et 3 653 894 3 649 203 3 649 204	Cadastre du Québec Cadastre du Québec Cadastre du Québec	Rue du Chalumeau Rue de la Tire Rue des Sucres

Adoptée

**CE-2007-1531\*** **RÈGLEMENT NUMÉRO 425-2007 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 625 000 \$ AFIN DE PROCÉDER AU RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH À L'INTERSECTION DU CHEMIN FREEMAN ET À L'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - LOUISE POIRIER**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'adopter le règlement numéro 425-2007 autorisant une dépense et un emprunt de 625 000 \$ afin de procéder au réaménagement du boulevard Saint-Joseph à l'intersection du chemin Freeman et à l'aménagement d'une piste cyclable.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

**CE-2007-1532\*** **RÈGLEMENT NUMÉRO 427-2007 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 2 000 000 \$ POUR FINANCER LA PHASE IV DU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC 2007-2008**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'adopter le règlement numéro 427-2007 autorisant une dépense et un emprunt de 2 000 000 \$ pour financer la phase IV du programme Rénovation Québec 2007-2008.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée



**CE-2007-1533\* RÈGLEMENT NUMÉRO 300-2-2007 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 300-2006 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DANS LES LIMITES DE LA VILLE DE GATINEAU DANS LE BUT DE PRÉVOIR UN PERMIS DE STATIONNEMENT DE SOIR ET DE PRÉCISER CERTAINES DISPOSITIONS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'adopter le règlement numéro 300-2-2007 modifiant le règlement numéro 300-2006 concernant la circulation et le stationnement dans les limites de la ville de Gatineau dans le but de prévoir un permis de stationnement de soir et de préciser certaines dispositions.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

**CE-2007-1534 SUBVENTION DE 500 \$ - COMITÉ DE VIE DE QUARTIER LE MOULIN DES PIONNIERS - BRUNCH DE NOËL - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - AURÈLE DESJARDINS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Comité de vie de quartier Le Moulin des Pionniers, à l'attention de monsieur Luc Desnoyers, 472, rue Graveline, Gatineau, Québec, J8P 3H1, à titre de subvention pour le Brunch de Noël.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11414-972	500 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

**CE-2007-1535 SUBVENTION DE 200 \$ - ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE MASSON-ANGERS - SHARKS PEEWEE A - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de l'Association de Hockey mineur de Masson-Angers, à l'attention de monsieur Stéphane Bastien, 1134, rue de Neuville, Gatineau, Québec, J8M 2C6, à titre de subvention pour financer une partie de leurs activités.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11416-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

**CE-2007-1536**  
Abrogée par la  
résolution numéro  
CE-2009-319

**SUBVENTION DE 1 500 \$ - SPCA DE L'OUEST DU QUÉBEC - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 500 \$ à l'ordre de SPCA de l'ouest du Québec, à l'attention de madame Carole Wright, 659, rue Auguste-Mondoux, Gatineau, Québec, J9J 3K2, à titre de subvention pour un encan silencieux.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11401-972	500 \$	Frank Thérien - D'Aylmer subventions
11402-972	500 \$	André Laframboise - De Lucerne subventions
11403-972	500 \$	Alain Riel - De Deschênes subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

**CE-2007-1537**

**SUBVENTION DE 200 \$ - ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE MASSON-ANGERS - SHARKS DE MASSON-ANGERS ATOME B - DISTRICT ELECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de l'Association de Hockey mineur de Masson-Angers, à l'attention de madame Manon Caroll, 157, rue Des Samares, Gatineau, Québec, J8M 2B7, à titre de subvention pour financer une partie de leurs activités.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11416-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

**CE-2007-1538**

**SUBVENTION DE 1 300 \$ - COMITÉ DE VIE DE QUARTIER LE MOULIN DES PIONNIERS - SOUPER DU JOUR DE L'AN - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 300 \$ à l'ordre du Comité de vie de quartier Le Moulin des Pionniers, à l'attention, de monsieur Luc Desnoyers, 472, rue Graveline, Gatineau, Québec, J8P 3H1, à titre de subvention pour l'organisation de la soirée du jour de l'an 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11414-972	400 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp subventions
11411-972	500 \$	Luc Angers - Des Promenades subventions
11410-972	400 \$	Denis Tassé - Des Riverains subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
11410-694	200 \$		Denis Tassé - Des Riverains - Articles promotionnels
11410-972		200 \$	Denis Tassé - Des Riverains subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

**CE-2007-1539** **SUBVENTION DE 150 \$ - ASSOCIATION POUR PERSONNES EXCEPTIONNELLES DE PAPINEAU INC. - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - JOCELYNE HOULE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de l'Association pour Personnes Exceptionnelles de Papineau inc., à l'attention de madame Line Couture, C.P. 2861, succursale Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2X2, à titre de subvention pour financer les activités du centre de jour pour les adultes déficients intellectuels.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	150 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

**CE-2007-1540** **SUBVENTION DE 1 000 \$ - SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de la Société Alzheimer de l'Outaouais québécois, à l'attention de madame Yolande Gravel, 380, boulevard Saint-Raymond, Gatineau, Québec, J9A 1V9, à titre de subvention pour le fonctionnement de la Maison Fleur-Ange.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11601-972-31248	1 000 \$	Subventions - Unions civiles subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
01-41913	1 000 \$		Frais pour unions civiles
11601-972		1 000 \$	Subventions - Unions civiles - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

**CE-2007-1541**     **SUBVENTION DE 100 \$ - LE CLUB DIAMANT SACRÉ-COEUR - CABINET DU MAIRE****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre du Club diamant Sacré-Cœur, à l'attention de madame Simone Beauchemin, présidente, 804-20, rue Mance, Gatineau, Québec, J8X 4B8 dans le cadre d'activités pour leurs membres.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11418-972	100 \$	Marc Bureau - Maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

**CE-2007-1542**     **SUBVENTION DE 600 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DES JARDINS TACHÉ - DISTRICT ÉLECTORAL DE VAL-TÉTREAU - ALAIN PILON****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre de l'Association des résidents des Jardins Taché, à l'attention de madame Annie Drzymala, 18, rue des Orchidées, Gatineau, Québec, J9A 2L8, à titre de subvention pour les activités annuelles de l'association.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11404-972	600 \$	Alain Pilon - De Val-Tétreau subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

**CE-2007-1543**     **SUBVENTION DE 500 \$ - CLUB D'ÂGE D'OR LES AMIS DE ST-JEAN-BOSCO - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Club d'Âge d'Or Les Amis de St-Jean-Bosco, à l'attention de madame Pierrette Thérien, présidente, 13, rue Isabelle, Gatineau, Québec, J8Y 5G4, à titre de subvention pour les activités du club.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11418-972	100 \$	Marc Bureau - Maire subventions
11405-972	200 \$	Patrice Martin - Wright-Parc-de-la-Montagne subventions
11408-972	200 \$	Denise Laferrière - De Hull subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

**CE-2007-1544**      **PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE LOUISE POIRIER AU GALA DES RETROUVAILLES DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS - 17 NOVEMBRE 2007 - 60 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Louise Poirier à participer au Gala des retrouvailles du Cégep de l'Outaouais le 17 novembre 2007.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 60 \$ à l'ordre du Cégep de l'Outaouais, direction des communications et des affaires corporatives, 333, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6M4 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11406-972	60 \$	Louise Poirier - De l'Orée-du-Parc subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

**CE-2007-1545**      **SUBVENTION DE 500 \$ - CLUB LIONS DE BUCKINGHAM - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - JOCELYNE HOULE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Club Lions de Buckingham, à l'attention de monsieur Yvon Brodeur, C. P. 2714, Gatineau, Québec, J8L 2X1, à titre de subvention pour le septième téléthon.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11417-972	500 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

**CE-2007-1546**      **DEMANDE D'AUTORISATION DE LA COMPAGNIE D.J.L. POUR TRAVAILLER LE DIMANCHE 4 NOVEMBRE 2007 - DISTRICT ÉLECTORAL DES RIVERAINS - DENIS TASSÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 7 du règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux hors des limites permises, soit du lundi au samedi entre 7 heures et 21 heures, doivent être autorisés par le comité exécutif;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur de la compagnie D.J.L. a fait une demande pour travailler le dimanche 4 novembre 2007 afin de respecter l'échéancier des travaux dans le cadre du projet « Prolongement du boulevard de la Gappe » :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la demande d'autorisation de l'entrepreneur D.J.L. pour travailler le dimanche 4 novembre 2007 entre 8 heures et 17 heures afin de respecter l'échéancier des travaux.

Adoptée

CE-2007-1547

**ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2007-527 - MUTATION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR MICHEL LAFONTAINE AU POSTE DE PRÉPOSÉ AUX ANIMAUX - DIVISION STATIONNEMENT, BRIGADE SCOLAIRE ADULTE ET CONTRÔLE ANIMALIER - DIRECTION GÉNÉRALE**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2007-527 adoptée le 11 avril 2007, acceptait l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Michel Lafontaine au poste de préposé aux animaux à la Division du stationnement de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier de la Direction générale;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Michel Lafontaine a demandé au Service des ressources humaines de réintégrer son poste d'opérateur II, granules au Service de l'environnement du Module des infrastructures et de l'environnement, et ce, conformément à l'article 21.04b) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité abroge sa résolution numéro CE-2007-527 adoptée le 11 avril 2007 de façon à annuler la mutation à l'essai de monsieur Michel Lafontaine au poste de préposé aux animaux à la Division du stationnement de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier de la Direction générale et le réintégrer à son poste d'opérateur II, granules au Service de l'environnement du Module des infrastructures et de l'environnement.

Adoptée

CE-2007-1548

**MESURE DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ NUMÉRO 105478**

**CONSIDÉRANT QUE** le 14 août 2006, le commissaire à la déontologie policière déposait au Comité de déontologie policière, à l'encontre de l'employé 105478, une citation lui reprochant d'avoir abusé de son autorité, contrevenant ainsi à l'article 6 du *Code de déontologie des policiers du Québec*;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité de déontologie policière du Québec impose à l'employé 105478 une suspension de trois jours ouvrables de huit heures pour avoir dérogé à l'article 6 du *Code de déontologie des policiers du Québec*;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité de déontologie policière du Québec a remis sa décision en date du 15 mai 2007;

**CONSIDÉRANT QUE** l'employé 105478 n'a pas fait appel de la décision imposée par le Comité de déontologie policière du Québec :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité impose une suspension sans traitement de trois jours ouvrables de huit heures à l'employé 105478. La date de la suspension sera déterminée par le directeur du service concerné.

Adoptée

CE-2007-1549

**MUTATION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR CARROLL THOUIN AU POSTE DE PRÉPOSÉ AUX STATIONNEMENTS - SECTION STATIONNEMENT, BRIGADE SCOLAIRE ADULTE ET CONTRÔLE ANIMALIER - DIRECTION GÉNÉRALE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de préposé aux stationnements de la Division du stationnement de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier de la Direction générale, selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la mutation à l'essai et la permanence de monsieur Carroll Thouin au poste de préposé aux stationnements de la Division du stationnement de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier de la Direction générale.

Monsieur Carroll Thouin est assujéti à une période d'essai de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions de l'article 6.03 de la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Le salaire de M. Thouin sera celui de la classe 3, 6<sup>e</sup> échelon de la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-35500-112 – Stationnements – Salaires réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

CE-2007-1550

**PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MONSIEUR STÉPHANE MINEAULT AU POSTE DE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES PISCINES - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE - MODULE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu des politiques de gestion des dépenses municipales, le montant nécessaire pour défrayer le salaire d'employés temporaires doit être autorisé lorsqu'il dépasse 25 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la dépense prévue pour le salaire de monsieur Stéphane Mineault dépassera la limite de 25 000 \$;

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte de prolonger l'affectation temporaire de monsieur Stéphane Mineault, préposé à l'entretien des piscines au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire du Module de la culture et des loisirs, et ce, jusqu'au 31 décembre 2007.

Le salaire de M. Mineault sera celui de la classe 1 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

**POSTE****DESCRIPTION**

02-71314-138

Programme - Complexe aquatique Lucien-Houle - Occasionnels

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

CE-2007-1551

**PERMANENCE DE MONSIEUR RAYMOND DAGENAI AU POSTE D'OUVRIER DE RÉSEAU - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN, MODULE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Raymond Dagenais a complété sa période d'essai à la satisfaction des autorités municipales :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la permanence de l'employé au poste et à la date mentionnés ci-après :

NOM DE L'EMPLOYÉ	DATE D'ENTRÉE EN FONCTION	DATE PRÉVUE DE LA PERMANENCE	RÉSOLUTION ADOPTÉE AU COMITÉ EXÉCUTIF	PÉRIODE D'ESSAI
Raymond Dagenais	13 novembre 2006	19 février 2007	CE-2006-1698	* 60 jours

\* Monsieur Dagenais devait suivre une formation et réussir un examen de qualification.

Adoptée

CE-2007-1552

**ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR ANDRÉ GAUTHIER AU POSTE DE COORDONNATEUR DE PROJETS, SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES - PTI - SERVICE DES PROJETS IMMOBILIERS - MODULE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** par sa résolution numéro CM-2007-436 adoptée le 17 avril 2007, le conseil municipal acceptait la création du poste de coordonnateur de projets, schéma de couverture de risques – PTI au Service des projets immobiliers du Module des infrastructures et de l'environnement;

**CONSIDÉRANT QU'**une requête en vertu de l'article 39 du *Code du travail du Québec* et qu'un grief furent déposés pour ce poste et que le candidat retenu, monsieur André Gauthier a été avisé des recours déposés et qu'il accepte toutes les conséquences qui pourraient en découler :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur André Gauthier au poste de coordonnateur de projets, schéma de couverture de risques – PTI au Service des projets immobiliers du Module des infrastructures et de l'environnement.

Monsieur André Gauthier aura une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur André Gauthier sera assujetti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article K. Il bénéficiera de quatre semaines de vacances annuelles à compter du 1<sup>er</sup> mai 2008 et de cinq semaines de vacances annuelles à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013.

Le salaire de M. Gauthier est établi, à la classe 3, 7<sup>e</sup> échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence dans ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

De plus, ce comité accepte de garantir à monsieur André Gauthier une année de salaire sans avantages sociaux, advenant le fait que ce poste soit considéré comme faisant partie de l'unité d'accréditation du Syndicat des cols blancs de Gatineau inc. et que M. Gauthier n'obtienne pas le poste de coordonnateur de projets, schéma de couverture de risques – PTI au Service des projets immobiliers du Module des infrastructures et de l'environnement. Pour bénéficier de cette garantie, monsieur André Gauthier doit s'engager à postuler sur le poste et suivre l'ensemble des étapes de dotation.



Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 06-30382-003 - Construction de la caserne Gréber – Honoraires professionnels.

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

**CE-2007-1553**

**MESURE DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ 103973**

**CONSIDÉRANT QU'**une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** cette enquête a démontré que le comportement et l'attitude de l'employé 103973 lors des événements du 7 mai 2007 étaient inacceptables;

**CONSIDÉRANT** l'analyse du dossier et la démarche convenue pour redresser la situation;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants du Service des ressources humaines et du Module des infrastructures et de l'environnement entérinent les conclusions suite à l'analyse :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité entérine la mesure disciplinaire de trois jours sans traitement à l'employé 103973. Les dates de la suspension seront déterminées par le Service des ressources humaines.

Adoptée

**CE-2007-1554**

**MANDAT AU CONSEILLER JURIDIQUE - 176 À 196, BOULEVARD DE LA CITÉ-DES-JEUNES - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - PATRICE MARTIN**

**CONSIDÉRANT** l'obligation de l'entrepreneur en construction ou son mandataire de réaliser les aménagements paysagers exigés en conformité avec le permis, le certificat ou l'autorisation délivré, conformément à l'article 16 du règlement numéro 501-2005 relatif au règlement d'administration des règlements d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur en construction ou son mandataire a été avisé par l'agent de bâtiment, monsieur Alain Malette, par la remise d'une mise en demeure envoyée par courrier certifié, de procéder aux aménagements paysagers requis à ses immeubles situés aux 176 à 196, boulevard de la Cité-des-Jeunes et qu'il n'a pas donné suite aux avis émis et qu'il y a lieu, en conséquence, de soumettre le dossier aux procureurs de la Ville :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité mandate les procureurs de la Ville de Gatineau afin de représenter celle-ci en vue de déposer une requête à la Cour supérieure et d'obtenir un jugement pour obliger l'entrepreneur en construction ou son mandataire à compléter les aménagements paysagers des immeubles situés aux 176 à 196, boulevard de la Cité-des-Jeunes tel que requis au permis numéro 32955 émis et à défaut pour l'entrepreneur en construction ou son mandataire de se conformer au délai imparti par la Cour, d'autoriser la Ville à procéder aux travaux d'aménagements paysagers, et ce, aux frais du propriétaire.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-12200 - Services juridiques, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 26 octobre 2007.

Adoptée

---

**MARC BUREAU**  
Maire et président  
Comité exécutif

---

**M<sup>c</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif